# Identification du Client titulaire du (ou des) numéro(s)

Nom du client : A COMPLETER **« Société »**

Adresse du client : A COMPLETER : **« adresse »**

**« Code Postal » « Ville » « Pays »**

# Rappel de l’arrêté du 10 juin 2009 relatif au Message Gratuit d’Information Tarifaire (MGIT)

L'arrêté prévoit deux cas d'exemption :

* "les services à valeur ajoutée dont le contenu est exclusivement réservé à un usage professionnel pour l'appelant,"
* "les appels sans intervention humaine, dits "de machine à machine" lorsque ces appels sont déclenchés pour les besoins d'une prestation de service dont la souscription a donné lieu préalablement à un contrat écrit et dont l'information quant au prix est conforme à la règlementation en vigueur."

# Numéros réservés exclusivement à usage professionnel

Le client déclare que les numéros listés ci-dessous sont des services réservés exclusivement à usage professionnel et demande que les appels vers ces numéros soient exemptés du message gratuit d’information tarifaire mis en place par SFR.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

# Numéros réservés à usage « Machine to Machine »

Le client déclare que les numéros listés ci-dessous sont des services réservés exclusivement à usage machine-to-machine tels que les Numéros utilisés pour la monétique, télésurveillance. Ces numéros sont exemptés du message gratuit d’information tarifaire mis en place par SFR.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

# Responsabilité du client

Il est de la responsabilité du client du ou des service(s) appelé(s) utilisant les Numéros Spéciaux de déterminer aux termes de l’arrêté, s’il doit diffuser le message gratuit d’information tarifaire sur le prix des services dont il est titulaire.

SFR vérifiera l’objet du service déclaré par le client dans son contrat Numéros Spéciaux. En cas d’incohérence entre la demande d’exemption et le contrat, SFR se réserve le droit de mettre en place le message gratuit d’information tarifaire.

# Retour du formulaire

Ce formulaire doit être complété lors de la souscription de nouveaux numéros avec le Bulletin de Souscription ou retourné rempli au Service Client SFR Business.

Mail : [relationclientsservice@sfr.com](mailto:relationclientsservice@sfr.com)

Fax : 05 40 08 85 84

 Adresse postale : SFR Business

Direction de la relation client

TSA 34384

77438 MARNE LA VALLEE Cedex 2